Projet unité de Méthanisation sur la Commune d'ALLAN

COMMUNIQUÉ N° 3

Mercredi 19 juillet 2023

Comme précédemment, la Municipalité communique les informations dont elle dispose, à ce jour :

Nous portons donc à votre connaissance L'ARRÊTÉ pris par MADAME La PRÉFÈTE LE 18 JUILLET 2023 REFUSANT LE PERMIS DE CONSTRUIRE déposé par la SAS AGRI BIOGAZ dont l'objet était l'implantation d'une unité de Méthanisation sur la Commune d'ALLAN, chemin du poirier.

Ce refus est notamment motivé par l'absence de réseaux nécessaires pour assurer la desserte du projet (distribution d'eau, d'électricité) et voirie inadaptée. Les collectivités ou les concessionnaires n'étant pas en mesure d'indiquer dans quel délai et de quelle manière les travaux pourraient être réalisés.

YVES COURBIS MAIRE ALLAN